

Département de la Corrèze

Commune de Beaulieu-sur-Dordogne

Plan Local d'Urbanisme

## 5.1 - Annexes Sanitaires

Délibération en Conseil Municipal lançant l'élaboration : 24/05/2005

Projet arrêté par le Conseil Municipal : 22/06/2010

Projet approuvé par le Conseil Municipal :



CITADIA

CITADIA CONSEIL SUD OUEST  
1029 Bd Blaise Doumerc  
82000 MONTAUBAN  
Tél. 05 63 92 11 41  
Fax 05 63 93 25 47  
citadiasudouest@wanadoo.fr  
Site : www.citadia.com

**ASSAINISSEMENT****Gestionnaire**

La gestion de l'assainissement est confiée au Syndicat Intercommunal d'Equipement de la Région de Beaulieu-sur-Dordogne (SIERB).

**Constats - Enjeux - Projets****Les réseaux d'assainissement des eaux usées (EU)**➤ **Schéma Directeur d'Assainissement.**

La commune de Beaulieu-sur-Dordogne dispose d'un Schéma Directeur d'Assainissement (mars 2002).

Le Schéma Directeur d'Assainissement précise que seuls 4 bassins de collecte bénéficient d'un réseau d'assainissement collectif, la partie restante du territoire communal étant en assainissement autonome :

Bassin de collecte	Réseau séparatif EU	Desserte
<b>Champ de mars, Michoune</b>	2350 mL amiante ciment Ø 200mm	Lotissements du Champ de Mars et de Michoune Système : gravitaire Arrivée : STEP
<b>Bourg Sud-Ouest</b>	2200 mL amiante ciment Ø 200mm	Bourg Sud-Ouest Arrivée : poste de refoulement du Pont
<b>Centre bourg</b>	1500 mL amiante ciment Ø 200mm	Centre bourg Système : raccordement au reste du système gravitaire Arrivée : poste de refoulement du Pont Des travaux sont prévus sur ce réseau, en particulier au niveau des collecteurs immergés dans le bras de la Dordogne
<b>Station – postes de refoulement - quai</b>	3700 mL amiante ciment	Refoulement de La Chapelle Refoulement du Pont Arrivée : STEP

Source : Diagnostic du système d'assainissement collectif, G2C, 2002

➤ **Equipements d'assainissement des EU**

Le réseau d'assainissement collectif est donc constitué de 12600 mètres linéaires de canalisation amiante ciment, de type séparatif eaux usées :

Séparatif	Unitaire	Pluvial	Refoulement	TOTAL
12 000 mL	0	0	600 mL	<b>12 600 mL</b>

Source : Rapport Annuel du Délégué 2006

Le système d'assainissement de la commune est également équipé de 4 postes de relevage relativement récents :

Poste de relevage	Mise en service	Capacité
La Chapelle	2000	50 m <sup>3</sup> /h
Le Camping	1997	10 m <sup>3</sup> /h
Le Pont	2000	70 m <sup>3</sup> /h
Le Stade	2000	18 m <sup>3</sup> /h

Source : Rapport Annuel du Délégué 2006

Par ailleurs, la commune dispose d'une station d'épuration (STEP) construite aux Estresses en 1986 : elle traite les effluents domestiques et industriels unitaires (environ 130 635 m<sup>3</sup>/an en 2006).

STEP « Les Estresses » de 1986 : activité en 2007		Rapport du SIERB de janvier 2011
Caractéristiques : abonnés		Observations
Charge hydraulique / Charge polluante	<b>3537 EH</b> (3150 de Beaulieu-sur-Dordogne + 387 de Altillac)	<u>Milieu récepteur</u> : Dordogne (site extrêmement sensible) <u>Evacuation des boues</u> : Convention avec la STEP de Brive (CAB) <u>Dysfonctionnements</u> : problèmes de saturation (en particulier l'été et l'hiver), mauvaise qualité des rejets (due à un problème de conception et à une insuffisance du lit bactérien)
Débit de charge hydraulique	530 m <sup>3</sup> /jour	
Débit de charge polluante (DBO5)	212 kg/jour	
Future STEP (projet 2011 – 2013)		Rapport du SIERB de janvier 2011
Caractéristiques : abonnés		Observations
Charge hydraulique / Charge polluante	<b>4685 EH</b> (3785 de Beaulieu-sur-Dordogne + 600 de Altillac)	<u>Projet commun</u> : Beaulieu-sur-Dordogne et Altillac <u>Calendrier des travaux</u> : 2011 – 2013 <u>Hypothèses</u> : +15% de marge d'avenir sur la population estimée de l'étude de septembre 2007 (+500 EH), prise en compte du projet d'extension du village de vacances avec 30 chalets supplémentaires (+100 EH) et de l'entreprise SEROMA (+35 EH), prise en compte des besoins d'Altillac (+600 EH)
Débit de charge hydraulique	658 m <sup>3</sup> /j	
Débit de charge polluante (DBO5)	263 kg/jour	

Source : Rapport du SIERB de janvier 2011

### ➤ Performance, qualité

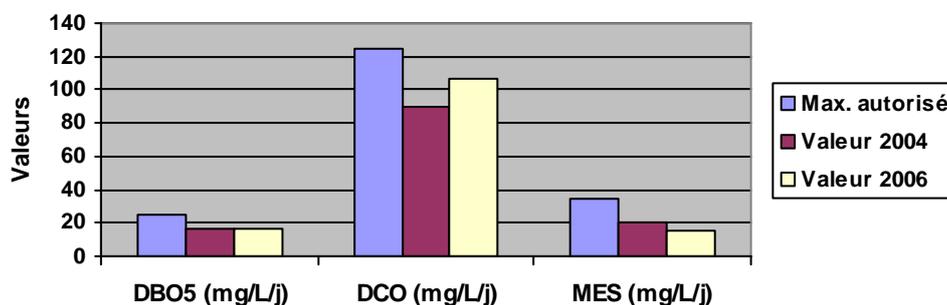
Les rejets sont effectués dans la Dordogne et il apparaît que le traitement des eaux est insuffisant, eu égard aux activités de baignade et de loisirs pratiquées sur le site.

Enfin le réseau de collecte, majoritairement séparatif, capte, beaucoup d'eau pluviale, environ 8 000 m<sup>2</sup> de surface active et 190m<sup>3</sup>/jour d'eau claire parasite permanente.

Des travaux d'amélioration apparaissent urgents.

Les rapports d'analyse du SIERB pour les périodes 2004-2006 donne les taux de conformité<sup>1</sup> suivants en ce qui concerne la performance épuratoire de la station des Estresses :

#### Evolution comparative des taux de conformité



Source : Rapport Annuel du Délégué 2006

#### ➤ Enjeux, préconisations, suivi

Les eaux épurées sortant de la station des Estresses présentent des taux de conformité limites, surtout quand plus de 50% de la capacité nominale de la station est atteinte. De surcroît, la Dordogne en est le principal milieu récepteur. La remise à niveau de la station est donc urgente.

Ainsi, le Syndicat s'est engagé à procéder à l'amélioration de la station d'épuration. Une étude est menée à une échelle intercommunale afin de mettre en place une station de qualité qui puisse traiter les effluents des communes de Beaulieu-sur-Dordogne et d'Altiliac. La station d'épuration étant située dans la plaine inondable de la Dordogne, l'étude envisage deux possibilités : moderniser la station actuelle ou reconstruire une station. Une station ayant une capacité de 5000 eq./hab. est nécessaire à court terme.

En ce qui concerne la filière boue, il semble que son fonctionnement ne soit pas réglementaire (envoi des matières à la STEP de Brive - 4 t MS).

Voici un bilan des préconisations proposées dans le cadre du Rapport Annuel du Délégué 2006 et actualisé en 2011 :

Enjeux / dysfonctionnements	Réponse
Rénovation de la STEP	<b>En cours :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution des travaux : septembre 2011</li> <li>- Préparation des travaux : septembre – décembre 2011</li> <li>- Début des travaux : début 2012</li> <li>- Estimation du délai de réalisation : 14 mois</li> <li>- Réception des travaux : prévue pour début 2013.</li> </ul>
Schéma Directeur d'Assainissement	<b>Réalisé (2002)</b>
Reconstruction du collecteur des quais de la Dordogne	

<sup>1</sup> Un arrêté des ministres chargés de la santé et de l'environnement fixe les prescriptions techniques minimales qui permettent de garantir l'efficacité de l'épuration des eaux usées, en ce qui concerne notamment la "demande biochimique en oxygène" (DBO), "la demande chimique en oxygène" (DCO), les matières en suspension (MES), le phosphore et l'azote.

Enjeux / dysfonctionnements	Réponse
Mise en conformité des réseaux EU	<b>Poursuivie</b>
Equipement des postes de relevage par des dispositifs de télésurveillance (en particulier ceux présents en bordure de la Dordogne)	
Etanchéité du poste de relevage du Pont	
Pérennisation du devenir des boues	<b>Réflexion en cours</b>
Mise à jour des autorisations d'exploitation / rejet en milieu naturel (des installations de traitement des eaux résiduaires)	

Source : Rapport du SIERB de janvier 2011

## Les réseaux d'assainissement des eaux pluviales (EP)

### ➤ **Equipements d'assainissement des EP**

Les eaux pluviales ont longtemps été, sur la commune de Beaulieu-sur-Dordogne, gérées par un réseau de fossés et, pour la partie urbaine, par un réseau de type unitaire.

Depuis plusieurs années, au gré des réaménagements urbains et des travaux sur les réseaux, la commune a entrepris la **création d'un réseau d'assainissement de type séparatif**. Les eaux pluviales sont aujourd'hui collectées par un réseau de canalisations convergeant vers la Dordogne.

### ➤ **Performance, qualité, enjeux**

Les eaux parasites dans le réseau d'eaux usées diminuent fortement mais restent néanmoins présentes.

Notons par ailleurs que, compte-tenu de la sensibilité environnementale de la Dordogne, la mise en place de dispositifs de traitement des eaux pluviales sont à étudier avec attention. Des emplacements réservés pourraient être intégrés au PLU pour faciliter leur mise en œuvre.

## Plans

**Plan de recollement du réseau d'assainissement** : Voir le plan annexé.

**EAU POTABLE****Gestionnaire et exploitant**

L'alimentation en eau potable est gérée par le Syndicat Intercommunal d'Équipement de la Région de Beaulieu-sur-Dordogne (S.I.E.R.B.) et exploitée par la SAUR.

**Constats - Enjeux - Projets**➤ **Performance, qualité**

Le réseau AEP est alimenté par 4 installations de production :

Station	Origine	Mise en service	Capacité	Traitement
La Roderie - Mémoire	Source	2003	50 m <sup>3</sup> /h	Physico-chimique + désinfection
Le Battut	Retenue (Dordogne)	1975	150 m <sup>3</sup> /h	Physico-chimique poussé + affinage + désinfection
La Chapelle - Cuzanoux	Nappe souterraine	1990	12 m <sup>3</sup> /h	Physico-chimique poussé + affinage + désinfection
Freyssigne	Source	1992	5 m <sup>3</sup> /h	Aucun

Source : Compte-rendu d'Exploitation 2004, SAUR

Les installations sont donc plus ou moins récentes (la plus ancienne datant de 1975).

L'eau captée est d'origine souterraine (source, nappe) mais aussi superficielle (Dordogne, offrant la plus grande capacité de réservoir). Elle nécessite des traitements plus ou moins poussés suivant les lieux d'approvisionnement.

➤ **Enjeux, préconisations**

Dans son rapport d'activité de 2006, l'exploitant AEP (SAUR) préconise notamment :

Enjeux / dysfonctionnements	Réponse
Protection des captages	En cours
Mise à jour des autorisations de prélèvement / traitement / rejet	En cours
Équipement du refoulement des pompes d'exhaure (station du Battut)	En cours
Devenir des boues issues du traitement de potabilisation de l'eau à prendre en compte (station du Battut)	En cours (réflexion avec le Syndicat des Eaux de Roche-de-Vic)
Récurrence du problème de couverture du bâtiment de la station du Battut, mettant en situation de dégradation avancée les murs porteurs et le plafond ( <i>problème signalé depuis au moins 10 ans</i> )	Réflexion en cours

Source : Compte-rendu d'Exploitation 2004, SAUR

➤ **Projets**

Un regroupement avec le Syndicat des eaux de Roche de Vic pourrait être envisagé. Dans ce cadre, une recherche de nouveau forage a été engagée. Celui-ci pourrait être réalisé à moyen terme à proximité de celui de la station de « Le Battut ».

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 940, a été entrepris la rénovation des réseaux de distribution.

*Source : Compte-rendu d'Exploitation 2004, SAUR*

---

**Plans**

---

**Plan de recollement du réseau d'eau potable :** Voir le plan annexé.